

Développement Économique - Promotion de la Ville de Besançon - Participation au Salon «S'implanter» - Transfert de crédits

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Salon de l'implantation d'entreprises et du développement local, «S'implanter» s'est tenu, pour sa première édition, du 13 au 15 juin 1990 au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris.

Plus de 200 exposants participaient à ce salon : régions, départements, villes, organismes intercommunaux, mais aussi consultants et entreprises de services liées au développement local.

4 000 visiteurs, dont 2/3 d'entreprises, ont été accueillis.

La Ville de Besançon était présente sur ce salon, dans le cadre d'un stand animé conjointement avec le Département du Doubs, le District Urbain du Pays de Montbéliard et la Ville de Pontarlier.

Cette présentation commune a permis de rendre une image cohérente et dynamique des collectivités présentes.

Plusieurs contacts ont été pris lors de cette manifestation et une importante documentation a pu être remise aux nombreux visiteurs.

Le financement initial de l'opération, soit 400 000 F, avait été arrêté de la manière suivante :

Département du Doubs (ADED)	200 000 F
Ville de Besançon	80 000 F
District de Montbéliard	80 000 F
Ville de Pontarlier	80 000 F

La participation définitive de la Ville de Besançon s'élève à 82 555 F.

Pour parfaire le financement de cette dépense, il conviendrait d'effectuer un transfert de crédits sur le budget du Service Développement Économique en prélevant une somme de 50 000 F sur l'imputation 961.0.657.30200 au profit de l'imputation 961.0.645.30200.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.